

# AVANT PROPOS

---

**E**n Bretagne, les superficies destinées à l'élevage des coquillages représentent près de la moitié des superficies exploitées en France. Elles sont d'abord exploitées pour la production d'huîtres et sont fortement concentrées dans le Morbihan.

Les entreprises conchyloles bretonnes présentent par ailleurs des spécificités : deux fois plus grandes en surface que les entreprises françaises, elles sont plus souvent de forme sociétaire et font plus largement appel au travail salarié.

Ce premier recensement de la conchyliculture revêt donc une importance toute particulière pour la Bretagne.

A la demande de la direction des pêches maritimes et de l'aquaculture, cette étude a été réalisée par le réseau des services de statistiques agricoles en liaison, pour les données du cadastre conchylicole, avec les services des affaires maritimes. Elle n'aurait jamais pu être réalisée sans la bonne coopération des professionnels de la région.

Ce 50ème et dernier numéro d'Agreste Bretagne se consacre entièrement à une valorisation approfondie des données ainsi recueillies.

***Le Directeur Régional  
des Affaires Maritimes  
de Bretagne***

***Le Directeur Régional  
de l'Agriculture et de la  
Forêt de Bretagne.***

# Le recensement de la conchyliculture 2002

**L**e recensement de la conchyliculture a été réalisé en 2002 à la demande de la Direction des Pêches Maritimes et de l'Aquaculture du Ministère de l'Agriculture, de la Pêche et des Affaires Rurales (MAPAR). Les organisations professionnelles conchyloles ont été associées au pilotage de cette opération.

Le Service Central des Enquêtes et Etudes Statistiques du MAPAR a assuré la direction et la responsabilité du recensement avec l'aide des affaires maritimes qui sont chargées, pour le compte du MAPAR, du suivi administratif des concessions d'établissements de cultures marines sur le domaine public maritime et assurent la gestion du cadastre conchylicole.

La collecte a été réalisée par les services statistiques des Directions Départementales de l'Agriculture et de la Forêt.

## Objectifs du recensement conchylicole

- identifier de façon précise toutes les entreprises de production d'huîtres (creuses ou plates), de moules et d'autres coquillages (coques, palourdes, clams, coquilles Saint-Jacques...) actives en 2001,
- estimer la production française de coquillages d'élevage en 2001,
- recueillir des données structurelles et techniques sur les entreprises conchyloles.

## Champ du recensement conchylicole

Il se définit par toutes les entreprises qui :

- ont produit au moins 2 tonnes de coquillages ou une tonne de palourdes en 2001,
- ou possèdent une éclosérie ou une nurserie,
- ou ont fait du captage de naissains en 2000 pour les huîtres ou en 2001 pour les autres coquillages,
- ou ont fait de l'affinage d'huîtres en 2001,
- ou ont commencé leur activité après 1996,
- ou ont pratiqué l'expédition avec agrément sanitaire en 2001.

L'activité de négoce (achat et revente de coquillages en l'état) est exclue du champ du recensement.

## Définition statistique de l'entreprise conchylicole

L'entreprise conchylicole est une personne physique pour une entreprise individuelle ou une personne morale pour un GAEC, une EARL, une SCEA ou une autre forme sociétaire, dont une partie au moins de l'activité économique est la production d'huîtres, de moules, de coques, de palourdes, de clams ou d'autres coquillages. Cette activité est exercée sur un ou plusieurs sites de production conchylicole.

L'entreprise est localisée par son siège social. Toutes les données statistiques se rapportant à l'entreprise sont rattachées au département et à la commune du siège social.

## Le cadre géographique

Les conchyliculteurs sont regroupés au sein d'organismes professionnels spécifiques : les sections régionales conchyloles (SRC) dont le champ de compétence est défini réglementairement.

Il existe deux SRC en Bretagne :

- la SRC Bretagne nord a son siège à Morlaix. Elle regroupe les conchyliculteurs des départements d'Ille-et-Vilaine, des Côtes-d'Armor ainsi que ceux dont les concessions sont situées à l'estran du nord Finistère jusqu'à la ligne séparative des communes de Crozon et de Roscanvel.
- la SRC Bretagne sud a son siège à Auray. Elle regroupe les professionnels du sud Finistère à partir de la commune de Roscanvel, ceux des départements du Morbihan ainsi que ceux des communes de Loire Atlantique situées au nord de l'estuaire de la Loire (voir détail en fin de document).

**Directeur de la publication**

Marc Michel

**Rédacteur en chef**

Didier Cébron

**Rédaction**

Françoise Potin

**Documentation**

Yolande Trotoux-Hardy

**Secrétariat**

Jocelyne Gruel

**Composition**

Valérie Le Dizez-Le Quilliec

**Photographie**

Ministère de l'Agriculture, Pascal Xicluna

**Impression**

Média Graphic - Rennes

**Agreste Bretagne**

est une publication de la

**Direction Régionale  
de l'Agriculture et de la Forêt  
de Bretagne**

**Service de Statistique Agricole**

15 avenue de Cucillé

35047 Rennes cedex 9

Tél. 02 99 28 22 30

Fax 02 99 28 22 89

Mél : [srsa.draf-bretagne@agriculture.gouv.fr](mailto:srsa.draf-bretagne@agriculture.gouv.fr)

Site Internet :

<http://draf.bretagne.agriculture.gouv.fr>

rubrique «statistique agricole»

ISSN 1291-1976

Dépôt légal : juin 2005

© Agreste 2004

**ENTREPRISES CONCHYLICOLES EN FRANCE****6****ENTREPRISES CONCHYLICOLES EN BRETAGNE****7**

<i>Surfaces de production en 2002</i>	7
<i>Surfaces de production par département en 2002</i>	8
<i>Taille des entreprises en 2002</i>	9
<i>Surfaces de production selon les espèces en 2002</i>	10
<i>Élevages d'huîtres et de moules par département en 2002</i>	11
<i>Modes d'élevage en 2002</i>	12
<i>Statut des entreprises en 2002</i>	13
<i>Production de naissains en 2000</i>	14
<i>Achats et échanges d'huîtres plates ou creuses en 2001</i>	15
<i>Achats et échanges de moules en 2001</i>	16
<i>Ventes d'huîtres plates ou creuses en 2001</i>	17
<i>Ventes de moules en 2001</i>	18
<i>Quantité et destination des ventes pour la consommation en 2001</i>	19
<i>Population : chefs et coexploitants en 2002</i>	20
<i>Population : main-d'oeuvre totale en 2002</i>	21
<i>Population : main-d'oeuvre permanente en 2002</i>	23
<i>Formation des actifs familiaux en 2002</i>	24

**LES RÉGIONS CONCHYLICOLES EN BRETAGNE****25**

## 3 729 entreprises conchyliques en France

### Entreprises et surfaces de production

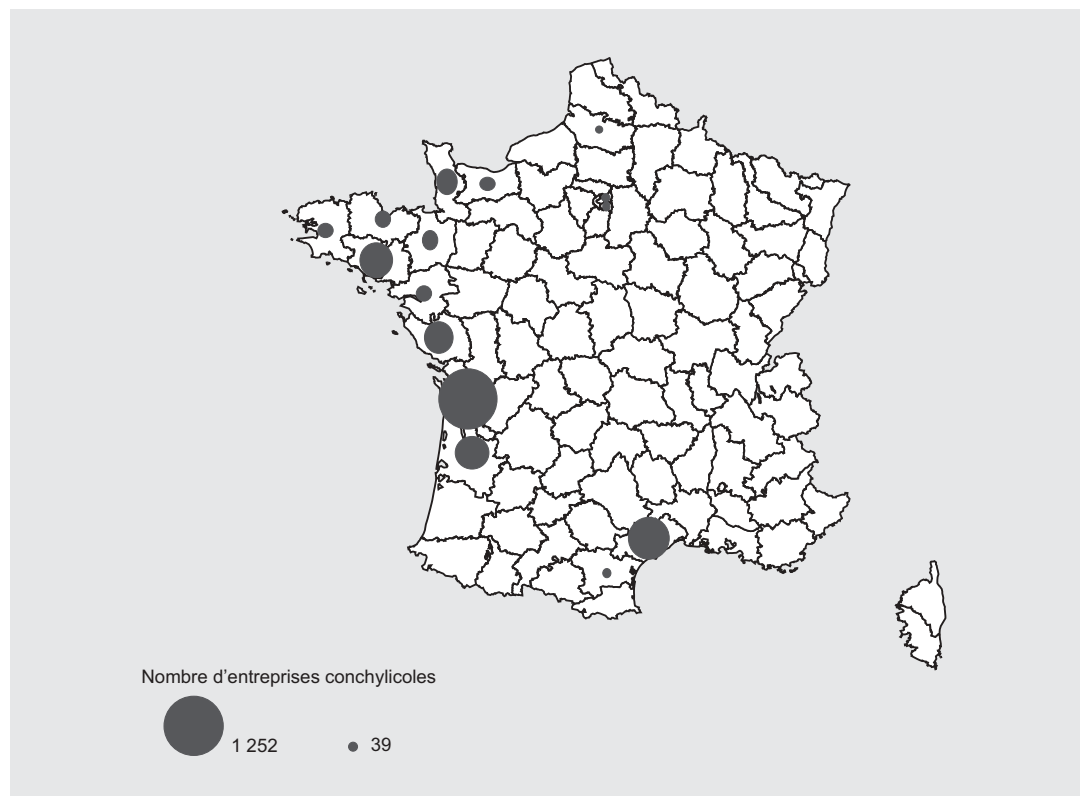
3 729 entreprises conchyliques recensées en 2002. Elles exploitent près de 20 000 ha.

Localisation siège	Nombre entreprises	Surfaces totales en ha	Surfaces exploitées en ha	Moyenne surfaces exploitées en ha
Nord & Normandie	303	1 750	1 660	5
Bretagne Nord	257	3 299	3 046	12
Bretagne Sud	487	6 097	5 485	11
Pays de la Loire	377	2 004	1 734	5
Poitou-Charentes	1 252	7 475	6 205	5
Aquitaine	376	896	662	2
Méditerranée	677	1 153	1 014	2
<b>Total France</b>	<b>3 729</b>	<b>22 675</b>	<b>19 806</b>	<b>5</b>

Source : Agreste, Recensement de la conchyliculture 2002

## Le tiers des entreprises en Charente-Maritime

### Localisation départementale des sièges des entreprises



Source : Agreste, Recensement de la conchyliculture 2002

# ENTREPRISES CONCHYLICOLES EN BRETAGNE

## Surfaces de production en 2002

### 744 entreprises bretonnes

#### Entreprises

744 entreprises ont un siège localisé en Bretagne : 257 dans la région conchylicole de Bretagne Nord, 487 dans la région conchylicole de Bretagne Sud.

Localisation surfaces conchylicoles	Siège Bretagne Nord (1)	Siège Bretagne Sud (2)	Total Bretagne
Nord & Normandie	6	3	9
Bretagne Nord	254	38	292
Bretagne Sud	24	484	508
Pays de la Loire	5	14	19
Poitou-Charentes	55	95	150
Aquitaine	4	9	13
<b>Total sites</b>	<b>257 (1)</b>	<b>487</b>	<b>744</b>

Source : Agreste, Recensement de la conchyliculture 2002

(1) Le total sites est différent de la somme de la colonne car une même entreprise peut avoir plusieurs sites d'exploitation.

(2) Voir définition des 2 régions conchylicoles bretonnes en page 25

### 9 396 hectares de surfaces de production

#### Surfaces de production en ha

Les 744 entreprises bretonnes ont des surfaces de production localisées presque exclusivement sur les deux régions conchylicoles bretonnes.

Localisation surfaces conchylicoles	Siège Bretagne Nord	Siège Bretagne Sud	Total Bretagne
Nord & Normandie	51	6	57
Bretagne Nord	2 932	515	3 447
Bretagne Sud	167	5 523	5 690
Pays de la Loire	2	16	18
Poitou-Charentes	144	33	177
Aquitaine	3	4	7
<b>Total sites</b>	<b>3 299</b>	<b>6 097</b>	<b>9 396</b>

Source : Agreste, Recensement de la conchyliculture 2002

### 8 532 hectares exploités

#### Surfaces exploitées en ha

Sur les 9 396 ha de surfaces disponibles, les entreprises bretonnes exploitent 8 532 ha.

Localisation surfaces conchylicoles	Siège Bretagne Nord	Siège Bretagne Sud	Total Bretagne
Nord & Normandie	45	6	51
Bretagne Nord	2 735	364	3 099
Bretagne Sud	134	5 066	5 199
Pays de la Loire	2	16	18
Poitou-Charentes	128	30	159
Aquitaine	2	4	6
<b>Total sites</b>	<b>3 046</b>	<b>5 486</b>	<b>8 532</b>

Source : Agreste, Recensement de la conchyliculture 2002

# ENTREPRISES CONCHYLICOLES EN BRETAGNE

## Surfaces de production par département en 2002

### Le Morbihan accueille plus de 400 entreprises

#### Entreprises

Les entreprises du Finistère se partagent entre le Nord et le Sud. La région conchylicole de Bretagne Sud accueille aussi les entreprises localisées sur 11 communes de Loire-Atlantique.

Localisation départementale du siège	Siège Bretagne Nord	Siège Bretagne Sud	Total Bretagne
	Côtes-d'Armor	89	
Finistère	49	24	73
Ille-et-Vilaine	119		119
Morbihan		418	418
Loire-Atlantique		45	45
<b>Total départements</b>	<b>257</b>	<b>487</b>	<b>744</b>

Source : Agreste, Recensement de la conchyliculture 2002

### Plus de la moitié des surfaces pour le Morbihan

#### Surfaces exploitées en ha

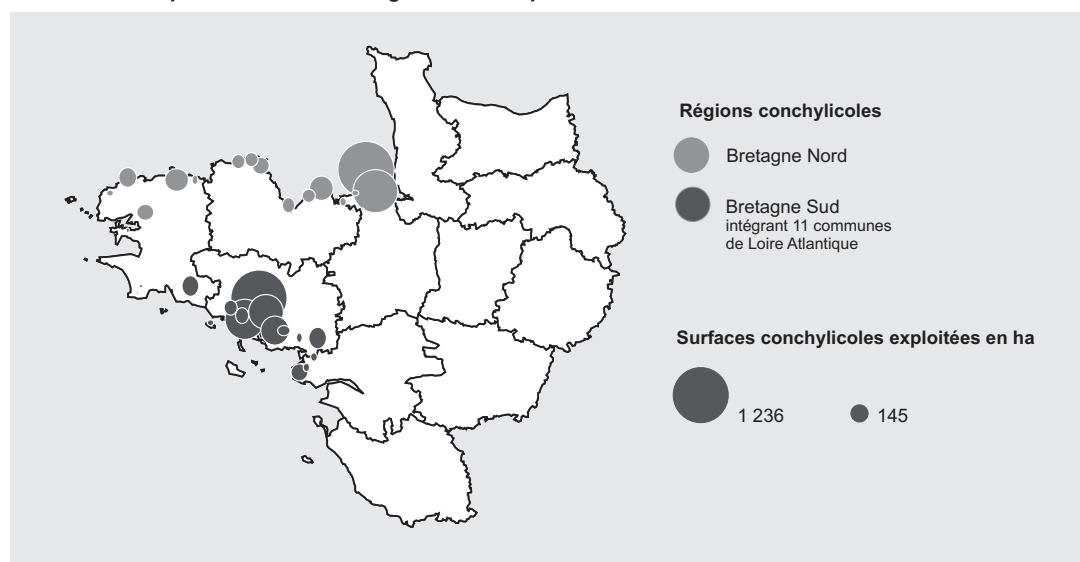
Les 418 entreprises morbihannaises exploitent 4 915 ha soit 58 % des surfaces totales détenues par les entreprises bretonnes.

Localisation départementale du siège	Siège Bretagne Nord	Siège Bretagne Sud	Total Bretagne
	Côtes-d'Armor	691	
Finistère	523	324	847
Ille-et-Vilaine	1 832		1 832
Morbihan		4 915	4 915
Loire-Atlantique		247	247
<b>Total départements</b>	<b>3 046</b>	<b>5 485</b>	<b>8 532</b>

Source : Agreste, Recensement de la conchyliculture 2002

### Le Morbihan : premier département conchylicole breton

#### Localisation départementale des sièges des entreprises



Source : Agreste, Recensement de la conchyliculture 2002

# Taille des entreprises en 2002

## Près de 100 entreprises bretonnes exploitent plus de 20 ha

### Répartition des entreprises selon la taille

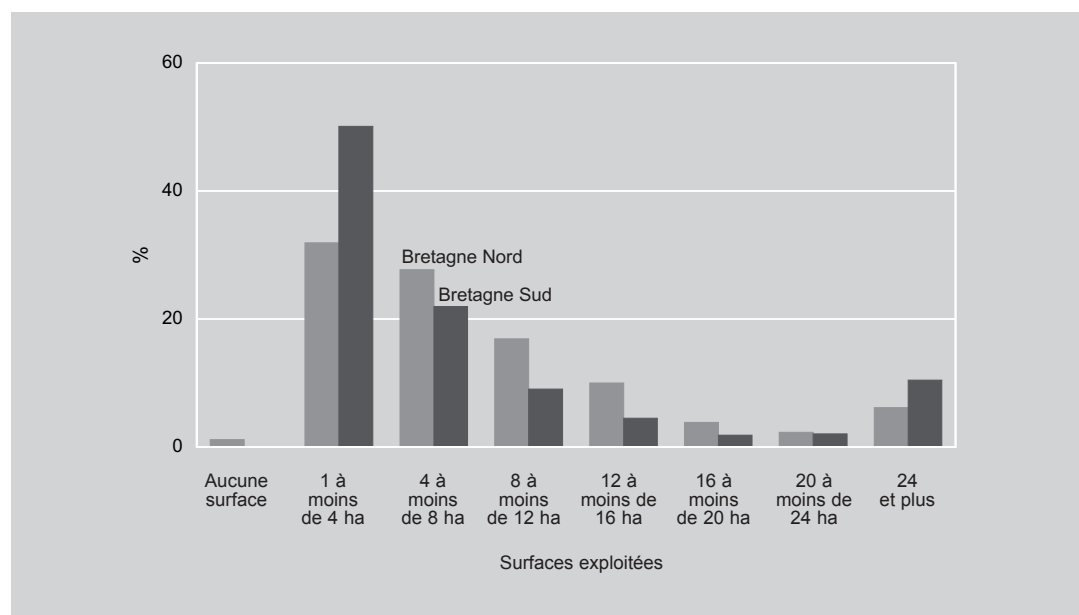
Tranche de surface exploitée	Siège en Bretagne Nord		Siège en Bretagne Sud	
	Nombre entreprises	Surfaces exploitées en ha	Nombre entreprises	Surfaces exploitées en ha
Aucune surface	3		0	
De 1 à moins de 4 ha	83	179	244	477
De 4 à moins de 8 ha	72	415	107	580
De 8 à moins de 12 ha	44	417	44	431
De 12 à moins de 16 ha	26	350	22	305
De 16 à moins de 20 ha	11	193	9	162
De 20 à moins de 24 ha	6	130	10	217
24 ha et plus	15	1 363	51	3 315
<b>Total</b>	<b>260</b>	<b>3 046</b>	<b>487</b>	<b>5 486</b>

*En Bretagne Nord, les grandes entreprises de plus de 20 ha exploitent 49 % des concessions des entreprises bretonnes ; en Bretagne Sud, 60 %.*

Source : Agreste, Recensement de la conchyliculture 2002

## Au Sud, une entreprise sur deux exploite moins de 4 ha

### Répartition des entreprises conchylocoles en %



Source : Agreste, Recensement de la conchyliculture 2002

# ENTREPRISES CONCHYLICOLES EN BRETAGNE

## Surfaces de production selon les espèces en 2002

### Près de 7 ha sur 10 pour les huîtres

#### Entreprises et superficies exploitées par type de production

Les huîtres occupent 62 % de la surface conchylicole en Bretagne Nord et 69 % en Bretagne Sud.

Espèce	Siège en Bretagne Nord			Siège en Bretagne Sud		
	Nombre entreprises (1)	Superficies exploitées en ha	Superficie non exploitée en ha	Nombre entreprises (1)	Superficie exploitées en ha	Superficie non exploitée en ha
Mélange coquillages	67		253	218	1 051	612
Huîtres creuses	153	842		360	2 597	
Huîtres plates	16	938		60	385	
Mélanges Huîtres	17	106		44	821	
Moules	148	1 139		77	395	
Coques	3	3		28	127	
Palourdes	7	6		99	107	
Autres coquillages	4	13		6	3	
<b>Total espèces</b>	<b>257</b>	<b>3 046</b>	<b>253</b>	<b>487</b>	<b>5 486</b>	<b>612</b>

Source : Agreste, Recensement de la conchyliculture 2002

(1) Le total entreprises est différent de la somme de la colonne car une même entreprise peut produire plusieurs espèces.

### 640 kms de bouchots pour les moules

#### Domaines de production pour les bouchots

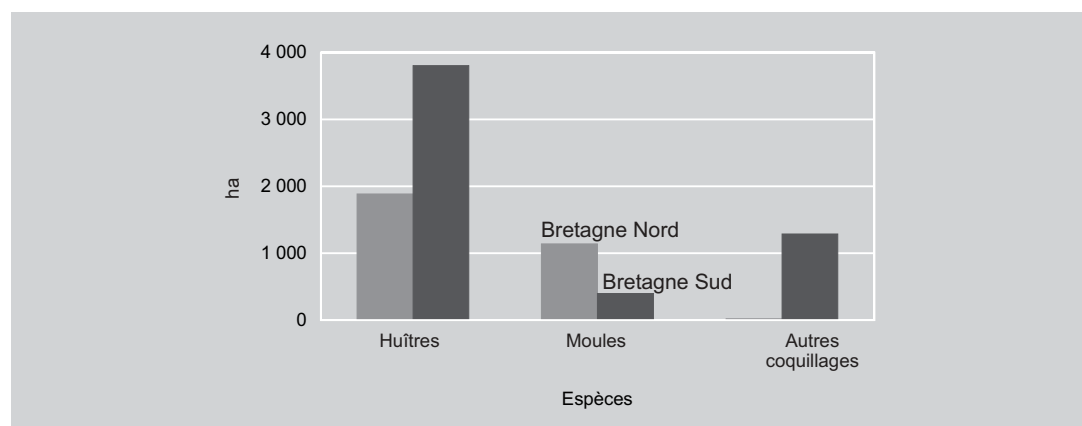
Des bouchots réservés pour les moules. Les 3/4 de la longueur sont exploités par les entreprises de Bretagne Nord.

Espèce	Siège en Bretagne Nord			Siège en Bretagne Sud		
	Nombre entreprises	Longueurs bouchots exploités en km	Longueurs bouchots non exploités en km	Nombre entreprises	Longueurs bouchots exploités en km	Longueurs bouchots non exploités en km
Mélange coquillages	67		4			
<b>Moules</b>	<b>148</b>	<b>485</b>		<b>77</b>	<b>154</b>	

Source : Agreste, Recensement de la conchyliculture 2002

### Au Nord comme au Sud, les entreprises élèvent d'abord des huîtres

#### Surfaces exploitées en ha



Source : Agreste, Recensement de la conchyliculture 2002



# Élevages d'huîtres et de moules par département en 2002

## Près de 600 entreprises ostréicoles

### Entreprises

Localisation départementale du siège	Élevage huîtres	Élevage moules	Élevage huîtres ou moules
Côtes-d'Armor	64	44	86
Finistère	60	23	66
Ille-et-Vilaine	68	73	119
Morbihan	341	53	380
Loire-Atlantique	25	11	31
<b>Total départements</b>	<b>558</b>	<b>204</b>	<b>682</b>

Source : Agreste, Recensement de la conchyliculture 2002

Sur les 744 entreprises conchylicoles bretonnes, les 3/4 élèvent des huîtres. Ces entreprises ostréicoles sont à plus de 60 % localisées dans le Morbihan.

## Huîtres : 60 % des surfaces pour les entreprises morbihannaises

### Surfaces exploitées en ha

Localisation départementale du siège	Élevage huîtres	Élevage moules	Élevage huîtres ou moules
Côtes-d'Armor	271	416	687
Finistère	726	85	811
Ille-et-Vilaine	1 158	674	1 832
Morbihan	3 471	334	3 805
Loire-Atlantique	64	24	88
<b>Total départements</b>	<b>5 690</b>	<b>1 533</b>	<b>7 223</b>

Source : Agreste, Recensement de la conchyliculture 2002

Priorité aux huîtres dans tous les départements sauf pour les Côtes-d'Armor qui réserve un espace plus important pour l'élevage des moules.

## Moules : la moitié du linéaire pour les entreprises d'Ille-et-Vilaine

### Longueur de bouchots selon la localisation départementale du siège

Surface en ha	Longueur exploitée	Longueur non exploitée	Longueur total des bouchots
Côtes-d'Armor	170	4	174
Finistère	4	0	4
Ille-et-Vilaine	313	0	313
Morbihan	144	0	144
Loire-Atlantique	8	0	8
<b>Total départements</b>	<b>639</b>	<b>4</b>	<b>643</b>

Source : Agreste, Recensement de la conchyliculture 2002

Les entreprises d'Ille-et-Vilaine exploitent plus de 300 km de bouchots pour les moules.

# ENTREPRISES CONCHYLICOLES EN BRETAGNE

## Modes d'élevage en 2002

### Au Nord, 864 ha à plat, en eau profonde

#### Bretagne Nord : surfaces exploitées selon le mode d'élevage

*En Bretagne Nord, deux techniques dominantes : l'élevage en surélévation sur tables, en poches ou en casiers et l'élevage en eau profonde.*

Mode d'élevage	Nombre entreprises	Superficies exploitées en ha	Longueur bouchots en km	Ensemble surfaces exploitées en ha
Surélévation	179	834		834
A plat, sur estran	38	184		184
A plat eau profonde	10	864		864
En claires	6	1		1
Suspension sous tables, cadres	7	71		71
Suspension sur filières	6		18	110
Bouchots	113		456	913
Autres	25	6	11	70
<b>Total mode</b>	<b>257</b>	<b>1 959</b>	<b>485</b>	<b>3 046</b>

Source : Agreste, Recensement de la conchyliculture 2002

### Au Sud, 2 561 ha à plat, en eau profonde

#### Bretagne Sud : surfaces exploitées selon le mode d'élevage

*En Bretagne Sud, la technique d'élevage à plat, en eau profonde est très développée. Elle concerne la moitié des surfaces.*

Mode d'élevage	Nombre entreprises	Superficies exploitées en ha	Longueur bouchots en km	Ensemble surfaces exploitées en ha
Surélévation	353	1 200		1 200
A plat, sur estran	284	1 360		1 360
A plat eau profonde	75	2 561		2 561
En claires	8	8		8
Suspension sous tables, cadres	10	17		17
Suspension sur filières	3		5	29
Bouchots	52		149	298
Autres	20	12	0	12
<b>Total mode</b>	<b>487</b>	<b>5 158</b>	<b>154</b>	<b>5 485</b>

Source : Agreste, Recensement de la conchyliculture 2002

#### Les différents modes d'élevage

- Surélévation sur tables, en poches ou en casiers.
- A plat, sur estran : les coquillages sont semés à plat sur terrain découvrant.
- A plat, eau profonde : ces zones ne découvrent jamais et sont exploitées par bateau.
- En claires : bassins creusés dans des terres argileuses et sédimentaires pour les huîtres.
- Suspension sous les tables ou sous les cadres : cordes qui pendent dans l'eau et qui sont constamment immergées.
- Suspension sur filières : support linéaire longitudinal maintenu sur le fond, en pleine eau ou en surface.
- Bouchots : lignes de pieux plantées dans le sol.
- Autres : ex bassin en béton.

# Statut des entreprises en 2002

## 7 exploitations sur 10 ont un statut individuel en Bretagne Sud

### Entreprises selon le statut

Statut	Siège en Bretagne Nord		Siège en Bretagne Sud	
	Nombre entreprises	%	Nombre entreprises	%
Entreprise individuelle	119	46	347	71
GAEC	38	15	25	5
EARL	48	19	53	11
Autres formes (1)	52	20	62	13
<b>Total statut</b>	<b>257</b>	<b>100</b>	<b>487</b>	<b>100</b>

Source : Agreste, Recensement de la conchyliculture 2002

*Le statut d'exploitation individuelle est beaucoup plus répandu en Bretagne Sud (7 sur 10) qu'en Bretagne Nord (5 sur 10).*

## Une plus grande surface de production pour les sociétés

### Surface et taille moyenne des entreprises selon le statut

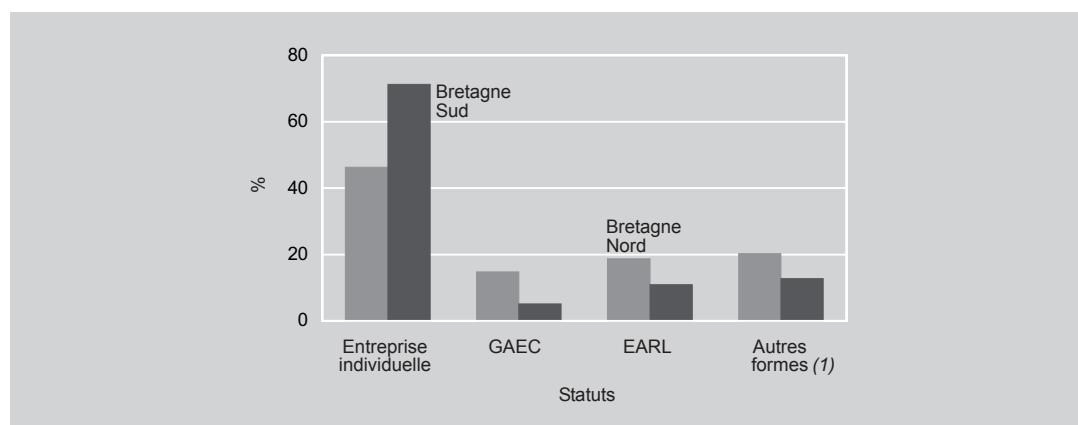
Statut	Siège en Bretagne Nord		Siège en Bretagne Sud	
	Surfaces en ha	Taille moyenne	Surfaces en ha	Taille moyenne
Entreprise individuelle	691	6	2 580	7
GAEC	465	12	547	22
EARL	753	16	782	15
Autres formes (1)	1 390	29	2 187	35
<b>Total statut</b>	<b>3 299</b>	<b>13</b>	<b>6 097</b>	<b>13</b>

Source : Agreste, Recensement de la conchyliculture 2002

*L'entreprise individuelle exploite en moyenne 6 ha en Bretagne Nord et 7 ha en Bretagne Sud. Les formes sociétaires travaillent sur des concessions nettement plus étendues au Nord comme au Sud.*

## Des formes sociétaires plus développées au Nord qu'au Sud

### Répartition des entreprises conchylocoles en %



Source : Agreste, Recensement de la conchyliculture 2002

(1) Les autres formes regroupent les statuts suivants :  
 - groupement de fait ou groupement assimilé  
 - coopérative  
 - société civile (SCEA, SCEO...)  
 - société commerciale (SA, SARL, EURL, GIE...).

# ENTREPRISES CONCHYLICOLES EN BRETAGNE

## Production de naissains en 2000

### Huîtres plates : 99 % de naissains produits en Bretagne

#### Huîtres plates : naissains produits en 2000 (1 000 unités)

*Huîtres plates : plus de 80 % des naissains sont captés naturellement en Bretagne.*

Naissains (1)	Siège Bretagne Nord	Siège Bretagne Sud	Total Bretagne	Total France	Part Bretagne/France
Captés naturellement	154 700	319 154	473 854	477 927	99,1 %
Produits en éclosérie	0	111 161	111 161	113 361	98,1 %
<b>Total</b>	<b>154 700</b>	<b>430 315</b>	<b>585 015</b>	<b>591 288</b>	<b>98,9 %</b>

Source : Agreste, Recensement de la conchyliculture 2002

(1) naissain : jeune coquillage

### Huîtres creuses : 8 % de naissains produits en Bretagne

#### Huîtres creuses : larves oeilées et naissains produits en 2000 (1 000 unités)

*Huîtres creuses : 73 % des naissains sont captés naturellement en Bretagne.*

Naissains et larves	Siège Bretagne Nord	Siège Bretagne Sud	Total Bretagne	Total France	Part Bretagne/France
Larves oeilées produites en éclosérie (2)	0	111 611	111 611	1 313 211	8,5 %
Naissains captés naturellement	44 090	286 282	330 372	3 828 213	8,6 %
Naissains produits en éclosérie	0	1 200	1 200	701 310	0,2 %
Naissains produits par télécaptage	0	12 320	12 320	56 383	21,9 %
<b>Total</b>	<b>44 090</b>	<b>411 413</b>	<b>455 503</b>	<b>5 899 117</b>	<b>7,7 %</b>

Source : Agreste, Recensement de la conchyliculture 2002

(2) l'élevage de larves et des premiers stades juvéniles sont effectués dans un lieu contrôlé (éclosérie)

### Moules édulis : 25 % de naissains produits en Bretagne

#### Moules édulis : naissains produits en 2000 (1 000 unités)

*Moules édulis : la totalité des naissains sont captés naturellement en Bretagne.*

Naissains	Siège Bretagne Nord	Siège Bretagne Sud	Total Bretagne	Total France	Part Bretagne/France
Captés naturellement	10 534 000	5 788 300	16 322 300	66 234 370	24,6 %
Produits en éclosérie	0	0	0	7 000	0,0 %
<b>Total</b>	<b>10 534 000</b>	<b>5 788 300</b>	<b>16 322 300</b>	<b>66 241 370</b>	<b>24,6 %</b>

Source : Agreste, Recensement de la conchyliculture 2002

### Moules galloprovincialis : très peu de naissains produits en Bretagne

#### Moules galloprovincialis : naissains produits en 2000 (1000 unités)

*Moules galloprovincialis : la totalité des naissains sont captés naturellement.*

Naissains	Siège Bretagne Nord	Siège Bretagne Sud	Total Bretagne	Total France	Part Bretagne/France
Captés naturellement	47 000	65 000	112 000	25 423 616	0,4 %
Produits en éclosérie	pas de production en éclosérie				
<b>Total</b>	<b>47 000</b>	<b>65 000</b>	<b>112 000</b>	<b>25 423 616</b>	<b>0,4 %</b>

Source : Agreste, Recensement de la conchyliculture 2002

# Achats et échanges d'huîtres plates ou creuses en 2001

## Au Nord, près de 268 millions de naissains achetés

Huîtres plates ou creuses : achats et échanges selon le stade de production pour les entreprises dont le siège se situe en Bretagne Nord

En provenance des régions conchyliques	Naissains 1 000 unités	1/2 élevage kg	Adultes sans marquage en kg	Adultes pour affinage en kg
Nord & Normandie	8 665	183 175	259 000	0
Bretagne Nord	52	160 850	827 930	2 500
Bretagne Sud	95 200	41 000	179 080	0
Pays de la Loire	11 505	45 000	660	0
Poitou-Charentes	91 058	90 000	41 100	52 000
Aquitaine	61 510	71 800	3 000	0
Autres dt étranger	0	7 000	163 750	0
<b>Total sites</b>	<b>267 990</b>	<b>598 825</b>	<b>1 474 520</b>	<b>54 500</b>

Source : Agreste, Recensement de la conchyliculture 2002

*A tout stade d'élevage, les entreprises de Bretagne Nord ou Sud achètent ou échangent, au sein de la même région ou avec d'autres régions conchyliques, des huîtres plates ou creuses afin de poursuivre le cycle d'élevage.*

## Au Sud, près de 300 millions de naissains achetés

Huîtres plates ou creuses : achats et échanges selon le stade de production pour les entreprises dont le siège se situe en Bretagne Sud

En provenance des régions conchyliques	Larves oeillées 1 000 unités	Naissains 1 000 unités	1/2 élevage en kg	Adultes sans marquage en kg	Adultes pour affinage en kg
Nord & Normandie	7 000	4 720	532 200	176 000	0
Bretagne Nord	0	5 003	424 539	2 346 189	301 000
Bretagne Sud	0	9 799	983 545	2 119 741	303 050
Pays de la Loire	0	8 993	529 221	304 240	0
Poitou-Charentes	1 000	144 744	1 750 570	115 040	0
Aquitaine	0	126 122	305 720	35 000	0
Autres dt étranger	0	0	307 100	336 880	0
<b>Total sites</b>	<b>8 000</b>	<b>299 381</b>	<b>4 832 895</b>	<b>5 433 090</b>	<b>604 050</b>

Source : Agreste, Recensement de la conchyliculture 2002

*Au Nord, la moitié des achats (hors Bretagne) se font en Poitou-Charentes pour les naissains, en régions Nord et Normandie pour le 1/2 élevage ou les adultes sans marquage. Au Sud, la moitié des achats (hors Bretagne) se font en Poitou-Charentes pour les naissains et le 1/2 élevage.*

### Pour l'achat ou les échanges d'huîtres plates ou creuses

- Larves oeillées de coquillages prêtes à se fixer sur des structures de capatage dans un lieu spécialisé appelé écloserie.
- Naissains : jeunes coquillages fixés sur un support (tuiles chaulées, coquilles d'huîtres) appelé collecteur.
- 1/2 élevage : huîtres entre 12 et 30 mois.
- Adultes sans marquage : huîtres non finies, non commercialisables en l'état. Il faut soit les faire engraisser, soit faire durcir la coquille, soit les affiner. Elles n'ont pas reçu le marquage sanitaire.
- Adultes pour affinage : dernier stade de l'élevage des huîtres.

# ENTREPRISES CONCHYLICOLES EN BRETAGNE

## Achat et échanges de moules en 2001

### Au Nord, les 2/3 des naissains achetés proviennent des Pays de la Loire

Moules edulis ou galloprovincialis : achats et échanges selon le mode de production pour les entreprises dont le siège se situe en Bretagne Nord

En provenance des régions conchylicoles	Naissains 1 000 unités	Moules prégrossies en kg	Adultes sans marquage en kg	Adultes de pêche en kg
Nord & Normandie	0	0	65 000	0
Bretagne Nord	40 000	15 000	523 450	0
Bretagne Sud	331 500	0	7 000	0
Pays de la Loire	14 677 800	177 000	24 000	0
Poitou-Charentes	6 720 000	0	0	0
Aquitaine	768 800	0	0	0
Autres dt étranger	1 200 000	130 000	2 762 500	399 000
<b>Total sites</b>	<b>23 738 100</b>	<b>322 000</b>	<b>3 381 950</b>	<b>399 000</b>

Source : Agreste, Recensement de la conchyliculture 2002

A tout stade d'élevage, les entreprises de Bretagne Nord ou Sud achètent ou échangent, au sein de la même région ou avec d'autres régions conchylicoles, des moules édulis ou galloprovincialis afin de poursuivre le cycle d'élevage.

Au Nord, comme au Sud, la presque totalité des adultes achetés (hors Bretagne) proviennent de l'étranger.

### Au Sud, la presque totalité des naissains achetés proviennent des Pays de la Loire

Moules edulis ou galloprovincialis : achats et échanges selon le mode de production pour les entreprises dont le siège se situe en Bretagne Sud

En provenance des régions conchylicoles	Naissains 1 000 unités	Moules prégrossies en kg	Adultes sans marquage en kg	Adultes de pêche en kg
Nord & Normandie	0	0	108 000	114 000
Bretagne Nord	0	0	720 268	0
Bretagne Sud	84 000	23 000	937 843	40 150
Pays de la Loire	3 174 000	258 000	33 000	109 500
Poitou-Charentes	0	0	0	0
Aquitaine	0	0	0	0
Autres dt étranger	0	40 000	3 019 800	1 245 000
<b>Total sites</b>	<b>3 258 000</b>	<b>321 000</b>	<b>4 818 911</b>	<b>1 508 650</b>

Source : Agreste, Recensement de la conchyliculture 2002

#### Pour l'achat ou les échanges de moules édulis ou galloprovincialis

- Naissains : jeunes coquillages fixés sur un support (cordes, cadres...) appelé collecteur.
- Moules pré-grossies : âgées de quelques mois. Elles subiront une dernière année de croissance avant d'être commercialisées.
- Adultes sans marquage : moules non commercialisables en l'état. Elles n'ont pas reçu le marquage sanitaire.
- Adultes de pêche sans marquage : moules ramassées sur des gisements naturels sauvages.

# Ventes d'huîtres plates ou creuses en 2001

## Au Nord, les deux tiers des adultes sont vendues avec marquage sanitaire

Huîtres plates ou creuses : vente selon le stade de production pour les entreprises dont le siège se situe en Bretagne Nord

Expédition aux régions conchyliques	Naissins 1 000 unités	1/2 élevage en kg	Adultes sans marquage en kg	Non affinées sous mar- quage en kg	Affinées sous mar- quage en kg
Bretagne Nord	56 300	592 460	3 791 944	7 142 573	403 991
Bretagne Sud	0	0	300 000	0	0
Poitou-Charentes	700	0	0	0	0
Aquitaine	1 120	0	0	0	0
<b>Total sites</b>	<b>58 120</b>	<b>592 460</b>	<b>4 091 944</b>	<b>7 142 573</b>	<b>403 991</b>

Source : Agreste, Recensement de la conchyliculture 2002

*A tout stade d'élevage, les entreprises de Bretagne Nord ou Sud vendent aux entreprises de la même région ou d'autres régions conchyliques des huîtres plates ou creuses. La vente pour la consommation ne peut se faire que sur les huîtres adultes sous marquage.*

## Au Sud, la moitié des adultes sont vendues avec marquage sanitaire

Huîtres plates ou creuses : vente selon le stade de production pour les entreprises dont le siège se situe en Bretagne Sud

Expédition aux régions conchyliques	Naissins 1 000 unités	1/2 élevage en kg	Adultes sans marquage en kg	Non affinées sous mar- quage en kg	Affinées sous mar- quage en kg
Nord & Normandie	0	2 900	39 450	0	0
Bretagne Nord	1 000	0	1 833 800	103 000	0
Bretagne Sud	75 554	2 455 420	14 144 096	14 971 018	27 550
Pays de la Loire	0	0	0	10 000	0
Poitou-Charentes	1 200	0	15 000	0	700 000
<b>Total sites</b>	<b>77 754</b>	<b>2 458 320</b>	<b>16 032 346</b>	<b>15 084 018</b>	<b>727 550</b>

Source : Agreste, Recensement de la conchyliculture 2002

*En 2001, plus de 43 000 tonnes d'huîtres adultes sans marquage sanitaire ont été vendues par les entreprises bretonnes. Le Sud en a commercialisé les trois-quarts.*

### Pour la vente d'huîtres plates ou creuses

- Naissains : jeunes coquillages fixés sur un support (tuiles chaulées, coquilles d'huîtres) appelé collecteur.
- 1/2 élevage : huîtres entre 12 et 30 mois.
- Adultes sans marquage : huîtres non finies, non commercialisables en l'état. Il faut soit les faire engraisser, soit faire durcir la coquille, soit les affiner. Elles n'ont pas reçu le marquage sanitaire.
- Adultes non affinées sous marquage sanitaire : dernier stade de l'élevage des huîtres.
- Adultes affinées sous marquage sanitaire : autorisation donnée à l'entreprise de commercialiser les coquillages pour la consommation humaine.

## Vente de moules en 2001

### Au Nord, vente de naissains et de jeunes coquillages

Moules edulis ou galloprovincialis : ventes selon le mode de production pour les entreprises dont le siège se situe en Bretagne Nord

Expédition aux régions conchylicoles	Naissains 1 000 unités	Moules prégrossies en kg	Adultes sans mar- quage en kg	Adultes sous mar- quage en kg	Pêche sans marquage en kg	Pêche sous marquage en kg
Nord et Normandie	0	0	50 000	0	0	0
Bretagne Nord	5 485 000	75 000	1 169 462	18 932 792	0	392 000
Poitou-Charentes	60 000	0	0	0	0	0
<b>Total sites</b>	<b>5 545 000</b>	<b>75 000</b>	<b>1 219 462</b>	<b>18 932 792</b>	<b>0</b>	<b>392 000</b>

Source : Agreste, Recensement de la conchyliculture 2002

*A tout stade d'élevage, les entreprises de Bretagne Nord ou Sud vendent aux entreprises de la même région ou d'autres régions conchylicoles des moules. La vente pour la consommation ne peut se faire que sur les moules adultes sous marquage.*

*En 2001, près de 30 000 tonnes de moules adultes ont été vendues par les entreprises bretonnes. Le Nord en a commercialisé 70 %.*

### Au Sud, uniquement des ventes d'adultes

Moules edulis ou galloprovincialis : ventes selon le mode de production pour les entreprises dont le siège se situe en Bretagne Sud

Expédition aux régions conchylicoles	Naissains 1 000 unités	Moules prégrossies en kg	Adultes sans mar- quage en kg	Adultes sous mar- quage en kg	Pêche sans marquage en kg	Pêche sous marquage en kg
Bretagne Nord	0	0	0	32 500	0	5 000
Bretagne Sud	0	0	549 572	6 679 118	49 480	1 504 620
Pays de la Loire	0	0	0	0	0	19 000
<b>Total sites</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>549 572</b>	<b>6 711 618</b>	<b>49 480</b>	<b>1 528 620</b>

Source : Agreste, Recensement de la conchyliculture 2002

#### Pour la vente de moules édulés ou galloprovincialis

- Naissains : jeunes coquillages fixés sur un support (cordes, cadres...) appelé collecteur.
- Moules pré-grossies : âgées de quelques mois et transférées pour continuer leur élevage.
- Adultes sans marquage : moules non commercialisables en l'état. Elles n'ont pas reçu le marquage sanitaire.
- Adultes de pêche sans marquage : moules ramassées sur des gisements naturels sauvages.
- Adultes de pêche sous marquage : autorisation donnée à l'entreprise de commercialiser les coquillages pour la consommation humaine.



# Quantité et destination des ventes pour la consommation en 2001

## Au Nord, la vente par grossistes et revendeurs est la plus répandue

Ventes d'huîtres et de moules adultes sous marquage sanitaire des entreprises dont le siège se situe en Bretagne Nord

Mode de commercialisation	Huître creuse en kg	Huître plate en kg	Moule gallo en kg	Moule édulis en kg
Directe aux consommateurs	1 452 074	103 805	6 780	406 199
Comités d'entreprise	280 977	3 689	0	3 840
Grossistes, revendeurs...	2 011 798	105 030	269 710	12 405 184
Centrales d'achat	634 500	36 694	120 000	2 372 900
Grandes et moyennes surfaces	980 087	69 750	31 750	1 175 878
Poissonniers, restaurateurs...	904 788	56 692	22 210	1 490 031
Exportation directe et autres	851 678	55 000	179 350	448 960
<b>Total ventes</b>	<b>7 115 902</b>	<b>430 660</b>	<b>629 800</b>	<b>18 302 992</b>

*En Bretagne Nord comme en Bretagne Sud, la vente d'huîtres et de moules bénéficie d'un large circuit de commercialisation.*

Source : Agreste, Recensement de la conchyliculture 2002

## Au Sud, la vente directe auprès des poissonniers, restaurateurs... est la plus répandue

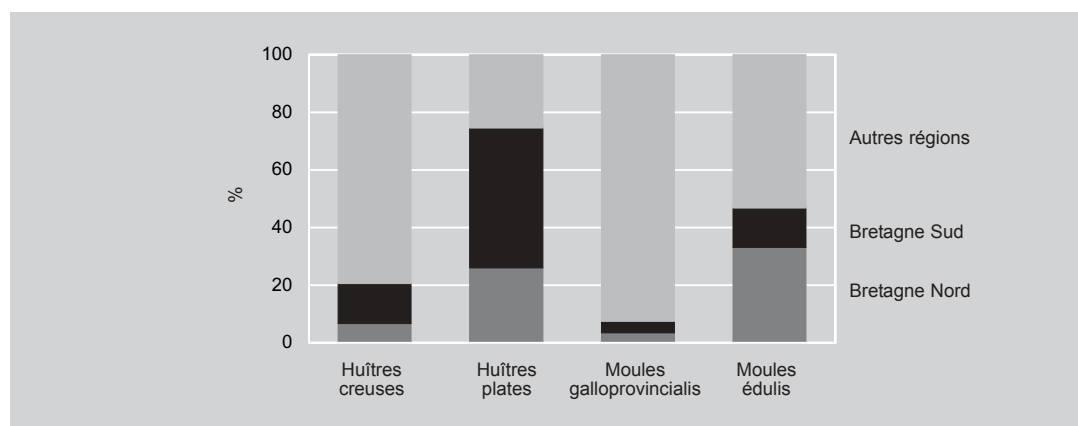
Ventes d'huîtres et de moules adultes sous marquage sanitaire des entreprises dont le siège se situe en Bretagne Sud

Mode de commercialisation	Huître creuse en kg	Huître plate en kg	Moule gallo en kg	Moule édulis en kg
Directe aux consommateurs	3 173 767	243 339	11 602	535 278
Comités d'entreprise	205 479	1 942	0	20 528
Grossistes, revendeurs...	4 126 345	74 823	10 055	2 609 708
Centrales d'achat	2 057 158	145 359	172 019	1 093 474
Grandes et moyennes surfaces	1 230 239	60 574	143 671	627 942
Poissonniers, restaurateurs...	3 166 261	218 880	238 526	1 948 964
Exportation directe et autres	1 050 536	56 867	124 297	704 174
<b>Total ventes</b>	<b>15 009 785</b>	<b>801 784</b>	<b>700 170</b>	<b>7 540 068</b>

Source : Agreste, Recensement de la conchyliculture 2002

## Spécialités bretonnes : huîtres plates et moules édulis

Part des ventes en France



Source : Agreste, Recensement de la conchyliculture 2002

# ENTREPRISES CONCHYLICOLES EN BRETAGNE

## Population : chefs et coexploitants en 2002

### Plus de 20 % des chefs et coexploitants sont en Bretagne

#### Chefs et coexploitants selon l'âge en 2002 et la localisation du siège

En 2002, les chefs et coexploitants de 55 ans et plus sont proportionnellement plus nombreux au Sud qu'au Nord.

Tranche âge	Siège Bretagne Nord	Siège Bretagne Sud	Siège Bretagne	Siège France	Siège Bretagne en %	Siège France en %
Moins de 35 ans	67	101	168	834	18	19
De 35 à moins de 45 ans	134	194	328	1 441	35	33
De 45 à moins de 55 ans	103	143	246	1 303	27	30
55 ans et plus	64	122	186	742	20	17
<b>Ensemble</b>	<b>368</b>	<b>560</b>	<b>928</b>	<b>4 320</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

Source : Agreste, Recensement de la conchyliculture 2002

### 6 exploitants sur 10 ont moins de 45 ans dans les Côtes-d'Armor

#### Chefs et coexploitants selon l'âge en 2002 et la localisation départementale du siège

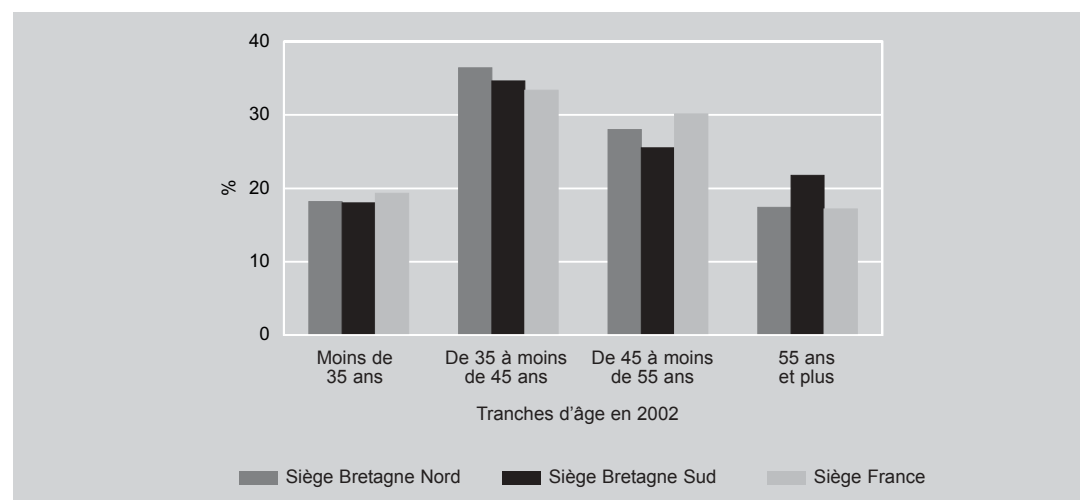
C'est dans le Morbihan que la proportion de chefs et coexploitants de 55 ans et plus est la plus forte.

Tranche âge	Côtes-d'Armor	Finistère	Ille-et-Vilaine	Morbihan	Loire-Atlantique	Total
Moins de 35 ans	28	8	33	93	6	168
De 35 à moins de 45 ans	48	28	69	163	20	328
De 45 à moins de 55 ans	27	32	51	121	15	246
55 ans et plus	20	14	37	107	8	186
<b>Ensemble</b>	<b>123</b>	<b>82</b>	<b>190</b>	<b>484</b>	<b>49</b>	<b>928</b>

Source : Agreste, Recensement de la conchyliculture 2002

### Plus de la moitié des exploitants ont moins de 45 ans

#### Répartition par âge des chefs et coexploitants en %



Source : Agreste, Recensement de la conchyliculture 2002

## Population : main-d'œuvre totale en 2002 (1ère partie)

### Emploi conchylicole breton : près de 2 400 UTA

#### Emplois conchylicoles et équivalents temps plein (UTA)

Main-d'œuvre	Siège en Bretagne Nord		Siège en Bretagne Sud		Total Bretagne	
	Nombre personnes	UTA	Nombre personnes	UTA	Nombre personnes	UTA
Chefs d'entreprises et co-exploitants	368	311	560	506	928	817
Autres membres de la famille	158	109	268	186	426	295
Salariés permanents	415	394	601	540	1 016	934
Salariés saisonniers	1 232	150	1 174	194	2 406	344
<b>Total main-d'œuvre</b>	<b>2 173</b>	<b>964</b>	<b>2 603</b>	<b>1 426</b>	<b>4 776</b>	<b>2 390</b>

Source : Agreste, Recensement de la conchyliculture 2002

La conchyliculture bretonne emploie 4 776 personnes dont la moitié de manière permanente. La totalité des emplois représentent 2 390 unités de travail annuel (UTA) dont 39 % assurés par les salariés permanents.

### Le salariat domine dans le Finistère et en Ile-et-Vilaine

#### UTA par département des 2 régions conchylicoles Bretagne Nord et Sud

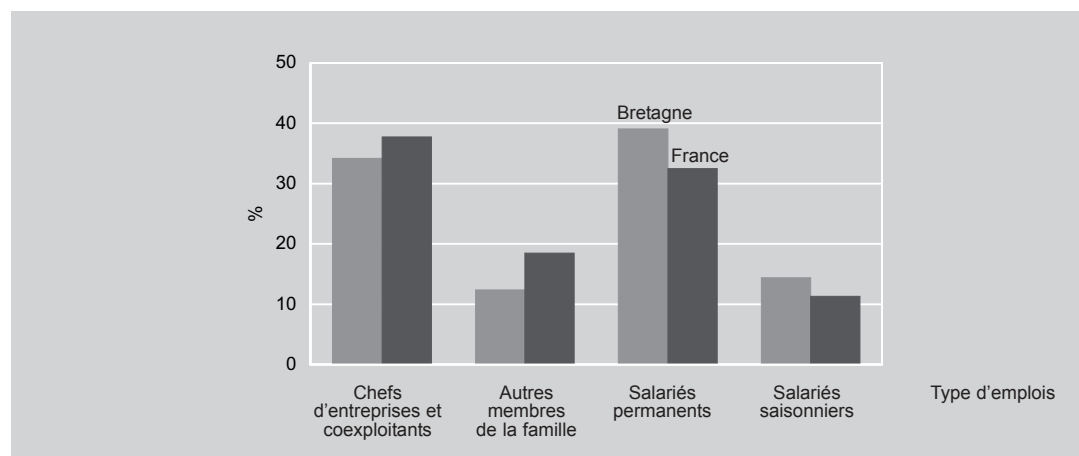
Main-d'œuvre	Côtes-d'Armor	Finistère	Ile-et-Vilaine	Morbihan	Loire-Atlantique	Total
Chefs d'entreprises et co-exploitants	107	72	155	443	40	817
Autres membres de la famille	40	36	47	163	9	295
Salariés permanents	91	189	230	394	30	934
Salariés saisonniers	30	106	39	163	6	344
<b>Total main-d'œuvre</b>	<b>268</b>	<b>403</b>	<b>471</b>	<b>1 163</b>	<b>85</b>	<b>2 390</b>

Source : Agreste, Recensement de la conchyliculture 2002

Au sein des départements, les salariés permanents assurent près de la moitié du temps de travail dans le Finistère ou en Ile-et-Vilaine et le 1/3 dans le reste des départements.

### Davantage d'emplois salariés en Bretagne

#### Répartition des UTA conchylicoles en %



Source : Agreste, Recensement de la conchyliculture 2002

# ENTREPRISES CONCHYLICOLES EN BRETAGNE

Population : main-d'œuvre totale en 2002 (2ème partie)

## Au Nord, 84 % des UTA sont permanentes

### Emplois conchylicoles selon la taille des entreprises de Bretagne Nord

Main-d'œuvre permanente familiale ou non	Nombre entreprises	Emplois permanents		Emplois occasionnels	
		Nombre personnes	UTA	Nombre personnes	UTA
1 emploi	21	21	15		
2 emplois	35	63	48	7	1
3 emplois	35	81	62	24	6
4 emplois	29	84	70	32	7
5 emplois et plus	140	692	618	1 169	137
<b>Ensemble</b>	<b>260</b>	<b>941</b>	<b>813</b>	<b>1 232</b>	<b>150</b>

Source : Agreste, Recensement de la conchyliculture 2002

Les entreprises de grande taille (5 emplois et plus) font fréquemment appel à la main-d'œuvre occasionnelle.

Dans

ces entreprises

le saisonnier

est employé,

en moyenne, sur

une période

plus longue

en Bretagne Sud

(36 jours)

qu'en Bretagne

Nord (28 jours).

## Au Sud, 86 % des UTA sont permanentes

### Emplois conchylicoles selon la taille des entreprises de Bretagne Sud

Main-d'œuvre permanente familiale ou non	Nombre entreprises	Emplois permanents		Emplois occasionnels	
		Nombre personnes	UTA	Nombre personnes	UTA
1 emploi	92	92	71		
2 emplois	121	208	173	34	7
3 emplois	69	154	124	53	13
4 emplois	48	126	106	66	15
5 emplois et plus	157	849	760	1 021	158
<b>Ensemble</b>	<b>487</b>	<b>1 429</b>	<b>1 232</b>	<b>1 174</b>	<b>194</b>

Source : Agreste, Recensement de la conchyliculture 2002

## En France, 89 % des UTA sont permanentes

### Emplois conchylicoles selon la taille des entreprises en France

Main-d'œuvre permanente familiale ou non	Nombre entreprises	Emplois permanents		Emplois occasionnels	
		Nombre personnes	UTA	Nombre personnes	UTA
1 emploi	630	630	533		
2 emplois	901	1 666	1 366	136	27
3 emplois	596	1 423	1 114	365	77
4 emplois	446	1 273	1 032	511	92
5 emplois et plus	1 178	6 005	5 183	9 653	982
<b>Ensemble</b>	<b>3 751</b>	<b>10 997</b>	<b>9 229</b>	<b>10 665</b>	<b>1 178</b>

Source : Agreste, Recensement de la conchyliculture 2002

## Population : main-d'œuvre permanente en 2002

### En Bretagne, près de 3 personnes sur 4 travaillent à temps complet

#### Temps de travail de la main-d'œuvre permanente

Durée du travail	Bretagne Nord		Bretagne Sud		Total Bretagne	
	Nombre personnes	UTA	Nombre personnes	UTA	Nombre personnes	UTA
Moins 1/4 temps	60	8	93	12	153	19
1/4 à moins 1/2	71	27	102	38	173	65
1/2 à moins 3/4	61	38	98	61	159	99
3/4 à moins TC	64	56	119	104	183	160
Temps Complet et +	685	685	1 017	1 017	1 702	1 702
<b>Total</b>	<b>941</b>	<b>813</b>	<b>1 429</b>	<b>1 232</b>	<b>2 370</b>	<b>2 046</b>

Source : Agreste, Recensement de la conchyliculture 2002

Parmi les 2 370 personnes occupées de manière permanente dans le secteur conchylicole breton, 72 % exercent un emploi à temps plein. Cette proportion est plus faible au niveau national : la conchyliculture emploie une main-d'œuvre permanente de 10 997 personnes dont 63 % sur un emploi à temps plein.

### Près de la moitié des emplois à temps complet dans le Morbihan

#### UTA permanentes par département des deux régions conchyliques Bretagne Nord et Sud

Durée du travail	Côtes-d'Armor	Finistère	Ille-et-Vilaine	Morbihan	Loire-Atlantique	Total
Moins 1/4 temps	2	2	5	9	1	19
1/4 à moins 1/2	7	6	17	31	4	65
1/2 à moins 3/4	14	12	15	51	8	99
3/4 à moins TC	15	17	32	92	5	160
Temps Complet et +	200	260	364	817	61	1 702
<b>Total</b>	<b>238</b>	<b>297</b>	<b>432</b>	<b>999</b>	<b>79</b>	<b>2 046</b>

Source : Agreste, Recensement de la conchyliculture 2002

### Le 1/4 des emplois à temps complet pour les entreprises bretonnes

#### Temps de travail de la main-d'œuvre permanente en France

Durée du travail	Nombre personnes France	UTA France	UTA Bretagne sur France
Moins 1/4 temps	688	86	22 %
1/4 à moins 1/2	928	348	19 %
1/2 à moins 3/4	1 149	718	14 %
3/4 à moins TC	1 245	1 089	15 %
Temps Complet et +	6 987	6 987	24 %
<b>Total</b>	<b>10 997</b>	<b>9 229</b>	<b>22 %</b>

Source : Agreste, Recensement de la conchyliculture 2002

## Formation des actifs familiaux en 2002

### Formation secondaire court : près d'un actif familial sur deux en Bretagne

#### Formation initiale des actifs familiaux

Formation initiale	Siège Bretagne Nord	Siège Bretagne Sud	Total Bretagne
Aucune ou primaire	102	187	289
Secondaire court	240	386	626
Secondaire long	117	159	276
Supérieur	67	96	163
<b>Ensemble</b>	<b>526</b>	<b>828</b>	<b>1 354</b>

Source : Agreste, Recensement de la conchyliculture 2002

Les actifs familiaux comprennent le chef d'exploitation et sa famille travaillant sur l'exploitation ainsi que les coexploitants et leurs familles travaillant également sur l'exploitation.

En 2002, la proportion d'actifs familiaux ayant suivi une formation initiale de type « secondaire long » ou « supérieur » est respectivement de 35 % en Bretagne Nord et de 31 % en Bretagne Sud.

La formation professionnelle initiale ne concerne que 23 % des actifs familiaux en Bretagne Nord et 25 % en Bretagne Sud.

La formation continue est suivie par un plus grand nombre : 39 % au Nord, 37 % au Sud.

### Aucune formation professionnelle initiale pour les 3/4 des actifs familiaux

#### Formation professionnelle initiale des actifs familiaux, y compris apprentissage

Formation professionnelle	Siège Bretagne Nord	Siège Bretagne Sud	Total Bretagne
Aucune	406	625	1 031
Conchylicole secondaire	80	103	183
Conchylicole supérieur	7	14	21
Agricole secondaire ou supérieur	7	21	28
Maritime secondaire	21	56	77
Maritime supérieur	5	9	14
<b>Total</b>	<b>526</b>	<b>828</b>	<b>1 354</b>

Source : Agreste, Recensement de la conchyliculture 2002

### Formation « installation » pour le 1/4 des actifs familiaux

#### Formation professionnelle continue (aquacole ou maritime) des actifs familiaux

Formation professionnelle continue	Siège Bretagne Nord	Siège Bretagne Sud	Total Bretagne
Aucune	319	521	840
Stage courte durée	17	28	45
Stage 240 heures (installation)	142	215	357
Stage 280 heures (CIN)	10	7	17
Professionnel adulte BPAM	34	45	79
Autres	4	12	16
<b>Total</b>	<b>526</b>	<b>828</b>	<b>1 354</b>

Source : Agreste, Recensement de la conchyliculture 2002

# LES RÉGIONS CONCHYLICOLES EN BRETAGNE

## Section Régionale Conchylicole Bretagne Nord

### Départements concernés

22 - Côtes-d'Armor (toutes communes)  
29 - Finistère (communes listées ci-dessous)  
35 - Ille-et-Vilaine (toutes communes)

## Section Régionale Conchylicole Bretagne Sud

### Départements concernés

29 - Finistère (communes listées ci-dessous)  
56 - Morbihan (toutes communes)  
44 - Loire-Atlantique (communes listées ci-dessous)

### Finistère

Argol *	Ploudalmézeau
Brélès	Plouénan
Brest	Plouescat
Brignogan-Plage	Plouézoch
Carantec	Plougasnou
Cléder	Plougastel-Daoulas
Crozon *	Plougonvelin
Daoulas	Plougoulm
Dinéault	Plouguerneau
Dirinon	Plouguin
Goulven	Plouider
Guimaëc	Ploumoguier
Guipavas	Plounéour-Trez
Guissény	Plounévez-Lochrist
Hanvec	Plouvien
Henvic	Plouzané
Hôpital-Camfrout	Porspoder
Ile-de-Batz	Roscanvel
Ile-Molène	Roscoff
Kerlouan	Rosnoën
La Forest-Landerneau	St-Jean-du-Doigt
Lampaul-Plouarzel	St-Pabu
Lampaul-Ploudalmézeau	St-Pol-de-Léon
Landéda	Santec
Landerneau	Sibiril
Landévennec	Taulé
Landunvez	Trébabu
Lanildut	Tréfléz
Lannilis	Trégarvan
Lanvéoc	Tréglonou
Le Conquet	
Le Faou	
Le Relecq-Kerhuon	
Locmaria-Plouzané	
Locquénolé	
Locquirec	
Logonna-Daoulas	
Loperhet	
Morlaix	
Ouessant	
Plouarzel	

### Finistère

Argol *	Telgruc-sur-Mer
Audierne	Treffiagat
Bénodet	Treguennec
Beuzec-cap-Sizun	Tregunc
Camaret-sur-Mer	Treogat
Cléden-cap-Sizun	
Clohars-Carnoët	
Combrit	
Concarneau	<b>Loire-Atlantique</b>
Crozon *	Batz-sur-Mer
Douarnenez	Guérande
Esquibien	La Baule-Escoublac
Fouesnant	La Turballe
Goulien	Le Croisic
Guilvinec	Le Pouliguen
Ile-de-Sein	Mesquer
Ile-Tudy	Piriac-sur-Mer
Kerlaz	Pornichet
La Forêt-Fouesnant	St-Nazaire
Loctudy	
Moëlan-sur-Mer	
Névez	
Penmarch	
Plobannalec	
Ploeven	
Plogoff	
Plomeur	
Plomodiern	
Plonevez-Porzay	
Plouhinec	
Plovan	
Plozevet	
Pont-Aven	
Pont-Croix	
Pont-l'Abbé	
Pouldreuzic	
Poullan-sur-Mer	
Primelin	
Riec-sur-Belon	
St-Jean-Trolimon	
St-Nic	

\* Les communes d'Argol et Crozon dans le Finistère sont pour la partie nord de leur littoral (rade de Brest) en Bretagne Nord et pour la partie sud en Bretagne Sud. Les deux communes sont donc dans deux régions conchylicoles.